**DENONCER L’INACCEPTABLE**, samedi 27 janvier 2018 préparation Etats Généraux des Migrations

Atelier 2, / Dénoncer / Refuser l’inacceptable

Participant es :

Mazel-Vic Françoise rapporteuse ASTIV ,

Riguet Pierre Référent ASTIV,

Lafay Josianne Mêmes droits pour toutes et tous Valence,

Cointet Odile Solidarité et langages Valence,

Ouedraogo Abdoul Valence,

 Bricard Colette Asti Crest, Solidarloc,

Reynaud Dominique AIR St Jean en Royan,

Despeisse Jean Pierre ALDA, Valence,

Korku Veli,

Moulin Pierre,

Usoiani A

1 Dans l’arsenal législatif…..

\*La procédure Dublin et son application trop stricte : renvoi des personnes dans le 1er pays des prises d’empreintes sans distinction, renvoi quelques soient les conditions atmosphériques des jeunes de l’autre côté de la frontière ex : Vallée de la Roya, col de l’échelle etc…

\* Le tri des migrants : traitement arbitraire des différentes situations, amplifié par des pratiques différentes selon les préfectures, notion de pays dit sûrs ou pas

\*Refuser le recensement des étrangers dans les centres d’hébergements et la pratique des tests osseux afin de priver les mineurs de leurs droits. Il ne devait pas avoir d’enfants dans les centres de rétention où sont pourtant envoyées des familles

\*Le refus du droit au travail qui accentue encore la précarité des migrants

\* Défaillance du droit au logement, pourtant prévu dans la loi , pour les demandeur.es d’asile, faute d’avoir été anticipé, par ailleurs refus de logement HLM, car pas de contrat de travail !

2- Le désengagement de l’Etat

\* Désengagement financier par rapport aux associations qui doivent suppléer aux carences de l’Etat (ex : cours de français, hébergement, déplacements obligatoires pour OFPRA et recours à la CNDA)

\* Des offres de contrats jeunes majeurs de plus en plus rares

\* Des dossiers pour étrangers malades de plus en plus refusés

\* Délais trop longs ou trop cours pour le traitement de certains dossiers

3- Le regard actuel des politiques sur les migrations,

\* l’esprit restrictif et répressif avec lequel les lois et procédures actuelles sont élaborées

\*En ce qui concerne les droits fondamentaux, une véritable mise en concurrence des précaires

\*Un climat d’insécurité et la crainte permanente du contrôle policier chez les migrants portent gravement atteintes à leur santé, difficulté pour avoir des rendez-vous avec des médecins, dentistes….

\* Dénoncer une pratique étrange de maires refusant de scolariser des enfants sous prétexte de manque d’adresse ou vivant dans un CAO ! Obstacles également pour la formation.

-------------------------------------------------------------------------------------------------

***En tête du chapitre présentant le travail de ce samedi, nous devrions rappeler ce qui inacceptable comme : les morts en Méditerranée et dans la traversée des Alpes, Calais mais surtout les politiques qui les provoques, le projet de Lois***

***Il faudrait que nous donnions des chiffres sur combien de demandeur.es d’asile ont été recensés en Drôme, nombre de logements disponibles organismes citoyen nes.***